

Questions orales

M. Broadbent: Trente ans dans l'opposition vous feront du bien.

Des voix: Bravo!

M. Axworthy: Tu sais de quoi tu parles, Ed.

M. Broadbent: Voyez ce qui s'est passé en Nouvelle-Écosse.

Le premier ministre sait ce qu'il y a dans le discours du trône. Il sait également qu'il n'y a aucun engagement à mettre en pratique les promesses qu'il a faites. Il a promis aux Canadiennes des mesures concrètes, il a dit qu'en tant que premier ministre il insisterait pour que toutes les compagnies faisant affaire avec le gouvernement aient des programmes de promotion sociale, et une politique de rémunération égale pour un travail de valeur égale. Pourquoi ne met-il pas ce principe en application tout de suite au lieu de l'étudier une fois encore?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, voyant le spectacle qui se passe en face de moi, je me dois de rappeler à ceux de l'autre côté que les Canadiens ne supportent pas les querelles d'amoureux en public.

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: Vous vous êtes bien entendus pendant des années, ne gâchez pas tout maintenant.

Notre engagement, la poursuite de l'égalité des femmes, est au sommet de nos priorités législatives et gouvernementales. Je peux garantir au député que nous agissons sur de nombreux fronts pour satisfaire les demandes, très légitimes, de justice et d'égalité de toutes les Canadiennes.

Des voix: Bravo!

LA RÉALISATION DES PROMESSES ÉLECTORALES

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, depuis le 4 septembre, le premier ministre a passé l'essentiel de son temps à lire les réponses aux questions de l'ancien premier ministre. Je l'avertis, maintenant qu'il a vu ce qui est arrivé à celui qui est à ma droite et à son prédécesseur, qu'il ne sera pas ici aussi longtemps s'il ne change pas d'attitude.

Je lui pose cette question parce qu'il est à la fois le premier ministre et un avocat réputé. Il sait que, en vertu de l'article 19 de la Loi sur les droits de la personne, le gouvernement du Canada, sans faire d'étude et sans présenter de mesures législatives à la Chambre, peut donner suite aux promesses qu'il a faites à propos de l'égalité des femmes. S'il estime, comme il l'a dit lors du débat du CNA et comme il l'a rappelé en Colombie-Britannique et à Toronto au cours de l'été dernier, que son gouvernement doit prendre des mesures pour assurer l'égalité des femmes, pourquoi ne recourt-il pas à la Loi sur les droits de la personne, étant donné la situation inégale qui est faite aux femmes depuis des décennies, et ne réalise-t-il pas les promesses qu'il a faites? Nous n'avons pas besoin de faire d'autres études.

• (1430)

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le député reconnaîtra que la Chambre ne siège que depuis trois jours, et il y aura une déclaration économique ce soir, chose qui, de toute évidence, doit prendre le pas sur tout le reste. Encore une fois, je puis garantir que l'égalité de la femme dans un grand nombre de domaines importants est au sommet de notre liste et que nous prendrons des mesures efficaces dans ces domaines.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU PREMIER MINISTRE DE FRANCE

M. le Président: Étant donné les liens privilégiés qui existent entre nos deux pays...

[Français]

Permettez-moi d'attirer l'attention de la Chambre des communes sur la présence dans la tribune du premier ministre de France, Son Excellence M. Laurent Fabius, accompagné d'une délégation parlementaire de France.

Des voix: Bravo!

[Traduction]

M. le Président: Avant de donner la parole au député d'Eglinton-Lawrence, puis-je rappeler à la Chambre que les réponses et les questions devraient rester brèves pendant la période des questions.

* * *

L'ÉDUCATION

LA MANIÈRE DONT LES PROVINCES DÉPENSENT LES FONDS VERSÉS PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

M. Roland de Corneille (Eglinton-Lawrence): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État, que je tiens d'abord à féliciter non seulement pour sa réélection mais aussi pour sa nomination à ce poste important.

Le ministre sait parfaitement que, depuis des années, le gouvernement précédent et tous les étudiants et membres des facultés et les autres institutions d'enseignement du pays craignaient qu'une petite ou même une grande partie des fonds transférés par le gouvernement du Canada aux provinces aux fins de l'enseignement postsecondaire ne soit utilisée à d'autres fins. Le secrétaire d'État a-t-il l'intention de faire appliquer la loi en vertu de laquelle il doit déterminer le montant que chaque province consacre à l'enseignement postsecondaire et en informer la Chambre? Le secrétaire d'État a-t-il l'intention de chercher à découvrir de quelle manière les provinces dépensent l'argent que le gouvernement fédéral leur a versé aux fins exclusives de l'enseignement postsecondaire?